

OBJECTIFS

- Identifier les nouvelles règles liées à la non-discrimination dans l'immobilier

Module 1 : La non
discrimination immobilière

2H

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'Immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 2 heures

FINANCEMENTS

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

EVOLUGO identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

- Petites histoires d'introduction vécues
- Rappel légal précis
- Comment peut réagir un locataire ?
- Comment réagir face à la discrimination dans la transaction immo ?
- Comment réagir face à la discrimination dans la location immo ?
- D'une caricature à la vraie discrimination
- Discrimination immobilière

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques en E-learning
- Interaction avec notre plateforme
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones

Méthodes d'évaluation :

- QCM

CONTACT

Tél : 01 84 80 80 95

Email : accompagnement@evolugo.fr

NDA : 42680221468

Nom de l'accompagnateur : Anthony PITKANITSOS

Autres infos

Horaires : Libres en E-learning

OBJECTIFS

- Identifier les obligations liées au code de la déontologie
- Appliquer ces obligations

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'Immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 2 heures

FINANCEMENTS

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

IMMO SCHOOL identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques en E-learning
- Interaction avec notre plateforme
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones

Méthodes d'évaluation :

- QCM

CONTACT

Tél : 01 84 80 80 95

Email : accompagnement@evolugo.fr

NDA : 42680221468

Nom de l'accompagnateur : Anthony PITKANITSOS

Module 1 : Le code de déontologie immobilière

2H

- Introduction
- Vos compétences dans le sens du code de déontologie
- L'éthique professionnelle
- Rappel TRACFIN ET NON DISCRIMINATION
- RSAC, AGENTS CO ET AVIS DE VALEURS
- Le RGPD, Le Conseil, le conflit d'intérêt
- Éthique professionnelle 2ème partie
- Oubliez le low cost !!!
- Respect des lois et règlements
- La compétence
- Une dérive d'actualité contre la communauté asiatique
- Quelques scènes gênantes ou choquantes pour faire réagir les non convaincus

Autres infos

Horaires : Libres en E-learning

PACK FORMATION

TRACFIN + RGPD

PACK 4H30

Comprendre les obligations liées au lutte contre le blanchiment, et à la protection des données personnelles.

(REF. TRA01 + RGPD01)

★ OBJECTIFS

- Identifier et mettre en application les règles TRACFIN
- Lutter contre le blanchiment
- Être capable de mettre en place un système de gestion des risques

i INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 3h

🏛️ FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

👥 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

🗨️ CONTACT

Tél :

01 84 80 80 95

E-mail :

accompagnement@evolugo.fr

NDA :

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

Libres en E-learning

- Test de positionnement **5'00**

Module 1 : Qu'est-ce que le blanchiment ?

- **Module 1.1 : Définition**

- Définition usuelle **1'58**
- Incrimination **8'20**
- Quiz **6'00**

- **Module 1.2 : Typologie des schémas de blanchiment de capitaux dans le secteur immobilier**

- Introduction **5'07**
- Dessous-de-table, dissimulation, achat simulé **2'46**
- Prêt adossé (ou back-to-back loan) **2'32**
- Auto-prêt (ou "loan-back") **1'56**
- Autres types de blanchiment de capitaux dans le secteur immobilier **3'39**
- Quiz **6'00**

- **TOTAL :** **38'18**

Module 2 : Qu'est-ce que la lutte anti-blanchiment ?

- **Module 2.1 : Quels sont les autorités publiques en charge de la lab/ft?**

- Une organisation intergouvernementale ad hoc : le GAFI **2'59**
- Une cellule nationale de renseignement financier : TRACFIN **4'53**
- Des autorités nationales de contrôle et de sanction : la DGCCRF et la CNS **5'30**
- Quiz **6'00**

★ OBJECTIFS

- Identifier et mettre en application les règles TRACFIN
- Lutter contre le blanchiment
- Être capable de mettre en place un système de gestion des risques

i INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 3h

🏠 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

👥 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

🗨️ CONTACT

Tél :

01 84 80 80 95

E-mail :

accompagnement@evolugo.fr

NDA :

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

Libres en E-learning

• **Module 2.2 : Quels sont les autorités publiques en charge de la lab/ft?**

- Le mécanisme de la déclaration de soupçon **3'05**
- Les secteurs "assujettis" **2'37**
- Quiz **6'00**

• **TOTAL :** **31'04**

Module 3 : Qui est assujettie aux obligations anti-blanchiment ?

- Qui est assujettie aux obligations anti-blanchiment ? **4'19**
- Les professionnels "loi hoguet" assujettis **3'05**
- Les professionnels « Loi Hoguet » non assujettis **2'02**
- Quiz **6'00**

• **TOTAL :** **15'26**

Module 4 : En quoi consistent les obligations de lutte anti-blanchiment ?

• **Module 4.1 : L'obligation de mettre en place un système d'évaluation et de gestion des risques**

- Introduction **2'47**
- L'évaluation des risques **4'59**
- La gestion des risques **3'29**
- Quiz **6'00**

• **Module 4.2 : Les obligations de vigilance**

- Introduction **1'57**
- L'identification des clients **8'35**
- Recueil d'informations, abstention et vigilance **2'30**
- La modulation des mesures de vigilance **10'21**
- Les autres obligations de vigilance **2'56**
- Quiz **6'00**

★ OBJECTIFS

- Identifier et mettre en application les règles TRACFIN
- Lutter contre le blanchiment
- Être capable de mettre en place un système de gestion des risques

i INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 3h

🏠 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

👥 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

📞 CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95

E-mail :
accompagnement@evolugo.fr

NDA :
42680221468

Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

Libres en E-learning

• **Module 4.3 : Les obligations déclaratives**

- La déclaration du déclarant-correspondant **4'21**
- La déclaration de soupçon de blanchiment de capitaux **9'21**
- La déclaration de soupçon de fraude fiscale complexe **4'58**
- Les autres obligations déclaratives **4'38**
- Quiz **6'00**

• **TOTAL :** **1'18'52**

Module 5 : En cas d'audit

- Que faire en cas d'audit ? **3'58**
- Quiz **2'00**

• **TOTAL :** **8'58**

- Conclusion **1'47**

• Test de satisfaction **5'00**

• **TOTAL :** **3'04'25**

★ OBJECTIFS

- Comprendre et appliquer le règlement de protections des données personnelles.
- Prioriser les actions à mener
- Gérer et prouver votre mise en conformité

i INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 1h19

🏠 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evulugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

👤 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

📞 CONTACT

Tél :

01 84 80 80 95

E-mail :

accompagnement@evolugo.fr

NDA :

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

Libres en E-learning

- Test de positionnement 5'00

Module 1 : Les bases du RGPD

- Introduction 03'27
- Qui est alors concerné par le RGPD ? 03'16
- Le RGPD qu'est-ce que c'est ? 06'45
- Le RGPD, concrètement je fais quoi ? 07'40
- Quelles données sont concernées ? 02'27
- Le RGPD registre de traitement 03'23
- Récapitulons le plan d'action 02'15
- Vos questions répondues 08'43
- Quizz Intermédiaire 15'00

Module 2 : La CNIL, l'élément central de la conformité au RGPD

- Les missions de la CNIL 03'04
- Les moyens de contrôle de la CNIL 01'59
- Le compte-rendu 02'01

Module 3 : Les principes qui animent le RGPD

- Le responsable de traitement des données personnelles 05'22
- Quiz 04'00

- Test de satisfaction 5'00

TOTAL : 01'19'22

OBJECTIFS

- Connaître les principales pathologies des bâtiments et leurs causes potentielles.
- Repérer et identifier les pathologies in situ.
- Identifier, les professionnels compétents pour confirmer le diagnostic et déterminer des solutions adaptées.

- Introduction 10'23
- Test de positionnement 5'00

Module 1 : Éléments structurels fondamentaux d'une habitation

- Étapes de construction d'une maison 27'55
- Identification des éléments structurels fondamentaux 11'32

- **TOTAL :** 39'27

Module 2 : Les pathologie des bâtiments

- Pathologie du gros œuvre et de la maçonnerie 1'09'23
- Pathologies de charpente, couverture, toiture-terrasse. 39'56
- Pathologies de façades et menuiseries extérieures 17'14
- Anomalies classiques sur les lots techniques 10'38
- Pathologies observées sur les finitions 22'34
- Pathologie observée sur les travaux extérieurs 6'46
- Bonus Fissures 20'48
- Résumé de la partie 2 6'47

- **TOTAL :** 3'14'06

Module 3 : Recommandations sur l'attitude à adopter face à une anomalie

- Attitude à adopter face à une anomalie 48'33
- Comment savoir si le travail est bien fait 13'11

- **TOTAL :** 1'02'44

Module 4 : Évaluation

- Questionnaire d'évaluation 5'00
- Correction commentée 15'45

- **TOTAL :** 20'45

- Vidéo de conclusion 2'52

Bonus : Guide des tarifs

- Guide des tarifs 10'00
- Test de satisfaction 5'00

- **TOTAL :** 5'50'17

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'Immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 5H50

FINANCEMENTS

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

EVOLUGO identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- QCM

CONTACT

Tél : 01 84 80 80 95

Email : accompagnement@evolugo.fr

NDA : 42680221468

Nom de l'accompagnateur : Anthony PITKANITSOS

Autres infos

Horaires : Libres en E-learning

★ OBJECTIFS

- Apprendre comment gérer l'administration et l'organisation de la copropriété.
- Comprendre ce qu'est une assemblée générale, conseil syndical et syndic
- Connaître les bases des charges de copropriété

📄 INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 5h39

🏠 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

🧠 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

📞 CONTACT

Tél :

01 84 80 80 95

E-mail :

accompagnement@evolugo.fr

NDA :

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

Libres en E-learning

- Test de positionnement 5'00
- Introduction 4'12

Module 1 :

Administration et organisation de la copropriété

- o Le carnet d'entretien 6'29
- o Les mutations en copropriété 6'41
- o Loi Carrez et diagnostique 6'54
- o L'état daté et le pré-état daté 5'59
- o L'avis de mutation 5'23
- o Les créances garanties 3'46
- o Le droit de priorité en cas de vente de parking privatif 2'46
- o Immatriculation des copropriété 9'52
- o Les locations en copropriété – Partie 1 7'38
- o Les locations en copropriété – Partie 2 7'13
- o Les locations en copropriété – Partie 3 5'21
- o Parties communes des bâtiments – Partie 1 6'35
- o Parties communes des bâtiments – Partie 2 5'45
- o Parties communes des bâtiments – Partie 3 5'18
- o Les parties privatives des bâtiments 5'13
- o Quiz intermédiaires 45'00

TOTAL :

2'15'53

Module 2 :

Assemblée générale, conseil syndical et syndic

- o La convocation à l'assemblée générale 6'11
- o Déroulement de l'assemblée générale 7'16
- o Le procès-verbal d'assemblée générale 1'59
- o Qu'est-ce qu'un conseil syndical ? 5'54
- o L'organisation du conseil syndical 3'52
- o Les différents rôles du conseil syndical 10'53
- o Qu'est-ce qu'un syndic ? 9'14
- o Les différentes missions du syndic – part 1 12'03

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres

i INFORMATIONS

- **Public** : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis** : Aucun
- **Durée** : 24'20

🏛️ FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

🎯 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

🗨️ CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

- Test de positionnement **5'00**

SECTION 1 : LA COPROPRIÉTÉ, LE PRINCIPAL MODE D'ORGANISATION ET DE GESTION DE L'IMMEUBLE BÂTI

• **Module 1 : Le champ d'application du statut de la copropriété**

- Introduction **2'18**
- Dans quel cadre y a-t-il l'application obligatoire du statut de la copropriété ? (Partie 1) **3'22**
- Dans quel cadre y a-t-il l'application obligatoire du statut de la copropriété ? (Partie 2) **5'47**
- Le champ d'application du statut de la copropriété des immeubles divisés en lots **3'55**
- L'application supplétive du statut de la copropriété **6'30**

Quiz M1 (12 questions) **12'00**
TOTAL : **38'52**

• **Module 2 : La division de l'immeuble en lots de copropriété**

- La détermination des parties privatives et des parties communes (Partie 1) **4'28**
- La détermination des parties privatives et des parties communes (Partie 2) **8'35**
- Le statut des parties communes (Partie 1) **7'34**
- Le statut des parties communes (Partie 2) **7'16**
- Le règlement de copropriété **9'53**
- L'état descriptif de division et son caractère obligatoire **4'39**

Quiz M2 (16 questions) **16'00**
TOTAL : **58'25**

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres

i INFORMATIONS

- **Public** : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis** : Aucun
- **Durée** : 24'20

🏛️ FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

🎯 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

🗨️ CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

Libres en 5 semaines

• Module 3 : Les droits des copropriétaires

- Le principe de la liberté d'usage (partie 1) 4'56
- Le principe de la liberté d'usage (partie 2) 6'28
- Le changement d'affectation et les clauses restrictives du règlement de copropriété 2'36
- Droits des copropriétaires dans le cas d'usage d'habitation 7'00
- Droits des copropriétaires dans le cadre d'une location 4'52
- Droits des copropriétaires dans le cadre d'une vente et d'une division 5'37
- Cas particuliers des droits des copropriétaires sur les parties privatives 3'22
- La responsabilité des copropriétaires 3'40
- Les droits des copropriétaires sur les parties Communes 9'18

Quiz M3 (16 questions) 16'00

TOTAL : 1'03'49

• Module 4 : Les charges de copropriété

⇒ Sous-module 1 : La répartition des charges de copropriété

- Les charges entraînées par les services collectifs et les éléments d'équipement communs 9'17
- Quelles sont les charges relatives à la conservation, l'entretien et l'administration des parties communes ? 2'00
- Quelles sont les modalités de répartition des charges ? 4'07
- Quelles sont les charges imputables au seul propriétaire concerné ? 2'32

⇒ Sous-module 2 : Les modifications de répartition des charges de copropriété

- La modification conventionnelle de la répartition des charges de copropriété 4'16
- La modification judiciaire de la répartition des charges de copropriété 7'25

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres

i INFORMATIONS

- **Public** : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis** : Aucun
- **Durée** : 24'20

🏛️ FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

👤 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

🗨️ CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

⇒ Sous-module 3 : Le paiement des charges de copropriété

○ Le paiement des charges de copropriété	9'26
○ Les provisions, avances et charges de copropriété (partie 1)	8'10
○ Les provisions, avances et charges de copropriété (partie 2)	3'07
○ Le recouvrement des charges par le syndic (partie 1)	6'53
○ Le recouvrement des charges par le syndic (partie 2)	6'38
○ Les garanties de recouvrement du syndicat Des copropriétaires	6'12

Quiz M4 (23 questions)

23'00

TOTAL : 1'30'03

● Module 5 : La vente des lots de copropriété

⇒ Sous-module 1 : Les formalités destinées à améliorer l'information de l'acquéreur du lot

○ Introduction sur ces formalités	1'29
○ Quelles sont les formalités concernant les annonces immobilières avant la vente du lot ?	1'25
○ Quelles sont les formalités lors de la conclusion des actes ?	4'48
○ Quelles sont les formalités concernant la superficie du lot ? (Partie 1)	7'56
○ Quelles sont les formalités concernant la superficie du lot ? (Partie 2)	7'23
○ Qu'est-ce que l'«état daté» des charges en cours ?	6'09

⇒ Sous-module 2 : Les autres aspects de la vente des lots de copropriété

○ La protection du syndicat contre les impayés, le certificat d'absence de charges dues par le vendeur et l'avis de mutation (partie1)	5'25
--	------

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndic des copropriétaires et les associations syndicales libres

i INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 24'20

🏛️ FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

👤 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

🗨️ CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

○ La protection du syndicat contre les impayés, le certificat d'absence de charges dues par le vendeur et l'avis de mutation (partie2)	5'45
○ Quels sont les effets de la vente ?	3'10
○ La répartition des charges entre vendeur et acquéreur	5'34
Quiz M5 (34 questions)	34'00
TOTAL :	1'20'13

● Module 6 : Les AG de copropriétaires

⇒ Sous-module 1 : Fonctionnement des assemblées générales de copropriétaires	
○ Les principes généraux de fonctionnement des assemblées générales de copropriétaires	4'24
○ Les différents types d'assemblées générales	4'28
○ Les membres de l'assemblée générale	3'41
○ La représentation légale des copropriétaires	5'09
○ La représentation conventionnelle des copropriétaires (partie 1)	6'38
○ La représentation conventionnelle des copropriétaires (partie 2)	3'59
○ Le nombre de voix des copropriétaires	4'11
○ La convocation à une assemblée générale de copropriétaires, son initiateur et ses destinataires	9'24
○ La forme et le délai d'envoi d'une convocation à une assemblée	6'45
○ Que doit contenir la convocation à une assemblée ? (partie 1)	3'20
○ Que doit contenir la convocation à une assemblée ? (partie 2)	8'53
○ Quels sont les documents nécessaires pour la validité de la décision ?	7'14
○ La convocation irrégulière	1'41
○ Les modalités de participation à une assemblée générale	5'19
○ L'élection du président, des scrutateurs et du secrétaire de séance	5'05
○ Le déroulement et les modalités du vote	7'24
○ Le procès-verbal de l'assemblée générale	6'03
○ La notification du procès-verbal	

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres

i INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 24'20

🏛️ FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

👤 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

📞 CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

d'assemblée générale (partie 1)	2'24
○ La notification du procès-verbal d'assemblée générale (partie 2)	9'12
⇒ Sous-module 2 : Droits des copropriétaires sur les parties communes	
○ L'information aux occupants de l'immeuble	2'15
○ Les principes généraux régissant les règles de majorité	1'53
○ La majorité de l'article 24	12'47
○ La majorité de l'article 25 : les décisions concernées (Partie 1)	9'14
○ La majorité de l'article 25 : les décisions concernées (Partie 2)	10'24
○ La majorité de l'article 25 : la procédure du second vote	3'19
○ La majorité de l'article 26 : les décisions concernées	7'04
○ La majorité de l'article 26 : la procédure du second vote	2'28
○ L'Unanimité	6'34
⇒ Sous-module 3 : Les recours contre les décisions de l'assemblée générales de copropriétaires	
○ Les décisions susceptibles de contestation	4'34
○ Qualité pour agir en contestation des décisions	5'09
○ Le délai pour agir	6'10
○ Syndicat, juridiction compétente et leurs pouvoirs	7'51
Quiz M6 (80 questions)	1'20'00
TOTAL :	4'24'56

● **Module 7 : Le syndic de copropriété**

⇒ Sous-module 1 : La désignation du syndic de copropriété	
○ Quelles sont les personnes habilitées à exercer les fonctions de syndic ?	7'09
○ Désignation du syndic	10'11
○ Le contrat de syndic de copropriété	4'36

Copropriété

(24'20'31 heures)

COPR02

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres



INFORMATIONS

- **Public** : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis** : Aucun
- **Durée** : 24'20



FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.



MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM



CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS



HORAIRES

Libres en F. Le soir

⇒ Sous-module 2 : La durée des fonctions du syndic de copropriété et fin du mandat	
○ La durée du mandat	2,11
○ La fin du mandat	9'19
○ Le changement de syndic	5'31
⇒ Sous-module 3 : Les fonctions et obligations du syndic de copropriété	
○ Les fonctions du syndic de copropriété (Partie 1)	8'09
○ Les fonctions du syndic de copropriété (Partie 2)	7'05
○ Les obligations d'information du syndic (Partie 1)	8'15
○ Les obligations d'information du syndic (Partie 2)	4'35
⇒ Sous-module 4 : La gestion financière et comptable du syndic	
○ Établir le budget et ouvrir un compte séparé	5'09
○ Ouverture d'un compte spécifique « fonds travaux »	1'54
○ La souscription d'emprunt	6'03
⇒ Sous-module 5 : Subventions et conventions particulières	
○ Subventions et conventions particulières	2'34
⇒ Sous-module 6 : La rémunération du syndic de copropriété	
○ La rémunération du syndic de copropriété	9'46
⇒ Sous-module 7 : La responsabilité du syndic de copropriété	
○ La responsabilité du syndic de copropriété	9'58
⇒ Sous-module 8 : La carence, l'empêchement et l'absence du syndic de copropriété	
○ La carence et l'empêchement du syndic	4'12
○ L'absence de syndic	3'44

Quiz M7 (43 questions) 43'00

TOTAL : 2'33'21

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres

i INFORMATIONS

- **Public** : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis** : Aucun
- **Durée** : 24'20

🏛️ FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

🎯 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

🗨️ CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

• Module 8 : Le conseil syndical

- La constitution du conseil syndical 5'42
- Le fonctionnement du conseil syndical 2'48
- Les missions du conseil syndical 7'49

Quiz M8 (7 questions) 7'00

TOTAL : 23'19

• Module 9 : La syndicat des copropriétaires

⇒ Sous-module 1 : L'existence et le rôle du syndicat des copropriétaires

- La naissance et la disparition du syndicat 2'31
- Le registre national d'immatriculation 3'19
- Les rôles du syndicat 3'59

⇒ Sous-module 2 : La responsabilité du syndicat des copropriétaires

- La responsabilité de plein droit de l'article 14 7'47
- La responsabilité du droit commun du syndicat 2'44
- Le cas particulier du syndicat coopératif 4'35

⇒ Sous-module 3 : Les syndicats secondaires, divisions de copropriété et unions des syndicats

- Le syndicat secondaire 7'35
- Rôle, effets et représentations du syndicat secondaire 5'02
- La division de la copropriété : scission et retrait 8'41
- Les unions de syndicats 6'30

Quiz M9 (23 questions)

23'00

TOTAL : 1'15'53

• Module 10 : Les dispositions particulières concernant les copropriétaires en difficulté

- La désignation d'un mandataire ad hoc 10'14

Copropriété

(24'20'31 heures)
COPR02

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndic des copropriétaires et les associations syndicales libres

i INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 24'20

🏛️ FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

🎯 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

💬 CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

○ L'administration provisoire du syndicat des copropriétaires	6'53
○ Les effets de l'ordonnance de désignation	2'53
○ La mission de l'administrateur provisoire	5'56
○ Les mesures de redressement	7'06
Quiz M10 (15 questions)	15'00
TOTAL :	48'02

• Module 11 : Les travaux dans la copropriété

○ Les travaux dans les parties communes (Partie 1)	5'07
○ Les travaux dans les parties communes (Partie 2)	4'17
○ Le financement des travaux dans les parties communes	4'27
○ Les obligations du syndic concernant les travaux dans les parties communes	3'35
○ Les travaux d'amélioration dans les parties communes	4'09
○ Autres particularités sur les travaux des parties communes	5'43
○ Les travaux ayant une incidence sur les parties privatives	4'45
○ Les travaux réalisés par les copropriétaires (Partie 1)	7'22
○ Les travaux réalisés par les copropriétaires (Partie 2)	5'43
Quiz M11 (21 questions)	21'00
TOTAL :	1'06'08

• Module 12 : Les actions en justice dans la copropriété

⇒ Sous-module 1 : Les actions collectives et individuelles	
○ Les actions collectives exercées par le syndicat	6'22
○ Les actions individuelles des copropriétaires	2'50
○ Le droit d'action concurrent du syndicat et des copropriétaires	5'55
⇒ Sous-module 2 : Les règles de procédure	

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndic des copropriétaires et les associations syndicales libres

i INFORMATIONS

- **Public** : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis** : Aucun
- **Durée** : 24'20

🏛️ FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

👤 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

🗨️ CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

- La représentation du syndicat par le syndic (Partie 1) 5'42
- La représentation du syndicat par le syndic (Partie 2) 7'43
- Les obligations du syndic et les frais de procédure 3'02
- ⇒ **Sous-module 3 : La juridiction compétente**
- Le droit commun 5'14
- ⇒ **Sous-module 4 : La prescription extinctive**
- Les délais de prescription 8'50
- Le point de départ de la prescription 3'45

Quiz M12 (22 questions)
22'00

TOTAL : 1'11'23

• **Module 13 :** **Petites copropriétés et copropriétaires à deux**

- Les dispositions particulières concernant les petites copropriétés 4'59
- Les dispositions particulières aux syndicats ne comportant que deux copropriétaires 2'52

Quiz M13 (5 questions) 5'00

TOTAL : 12'51

• **Module 14 : La gestion comptable du syndicat des copropriétaires**

- Quelles sont les missions comptables du syndicat ? 2'31
- ⇒ **Sous-module 1 : La normalisation comptable**
- Principes de base 1'34
- Les objectifs de l'établissement des comptes du syndicat 3'58
- L'organisation de la comptabilité 5'00
- Les caractéristiques des comptes 3'04
- L'enregistrement comptable et les livres comptables 2'46

Copropriété

(24'20'31 heures)

COPR02

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres



INFORMATIONS

- **Public** : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis** : Aucun
- **Durée** : 24'20



FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.



MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM



CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS



HORAIRES

Libres en F. Le soir

⇒ Sous-module 2 : Les documents de synthèse annuelle et d'information des copropriétaires	
○ Le contenu des documents	2'46
○ La présentation des documents	4'34
⇒ Sous-module 3 : Les règles de fonctionnement des comptes	
- Partie 1 : Les comptes de l'état financier	
○ Provisions, avances et subventions	2'46
○ Les copropriétaires et les tiers	3'50
○ Le fonctionnement des autres comptes	2'50
- Partie 2 : Les comptes de gestion	
○ Les comptes de charges	3'37
○ Les comptes de produits	3'26
Quiz M14 (30 questions)	30'00
TOTAL :	1'12'42

• **Module 15 : Les salariés de la copropriété**

⇒ Sous-module 1 : Les particularités du statut social	
○ Les particularités du statut social	3'58
⇒ Sous-module 2 : L'embauche	
○ Les formalités	4'46
○ La période d'essai	2'30
○ Le contrat de couple	1'28
⇒ Sous-module 3 : Les conditions d'emploi	
○ La classification des emplois	2'28
○ Le logement de fonction	2'15
○ Les rapports du gardien avec les autres habitants de l'immeuble	2'00
○ La rémunération	5'00
○ Le décompte de la durée du travail	2'47
○ L'amplitude de la journée de travail	2'30
○ Le repos quotidien, hebdomadaire et les astreintes de nuits	2'45
○ Les congés	5'52
○ Maternité, paternité ou adoption	5'04

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres



INFORMATIONS

- **Public** : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis** : Aucun
- **Durée** : 24'20



FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.



MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM



CONTACT

Tél :

01 84 80 80 95

E-mail :

accompagnement@evolugo.fr

NDA :

42680221468

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS



HORAIRES

Libres en F. Le soir

○ Maladie ou accident	3'31
○ La rupture du contrat de travail	1'49
○ La formation professionnelle	2'02
⇒ Sous-module 4 : La rupture du contrat de travail	
○ La démission	1'29
○ Le licenciement : convocation, entretien préalable et notification	5'00
○ Le licenciement : Préavis, indemnité et départ	3'23
○ Le licenciement lorsqu'il s'agit d'un contrat de couple	2'23
○ Rupture conventionnelle homologuée, prise d'acte et résiliation judiciaire	3'02
○ Le départ à la retraite	2'42
⇒ Sous-module 5 : La protection sociale	
○ La sécurité sociale	3'09
○ Les régimes complémentaires	1'44
⇒ Sous-module 6 : Les aspects fiscaux	
○ La taxe sur les salaires	3'21
○ La taxe d'habitation	1'43
Quiz M15 (46 questions)	46'00

TOTAL : 2'04'41

Total section 1 : 20'48'38

SECTION 2 : AUTRES MODES D'ORGANISATION ET DE GESTION DE L'IMMEUBLE BÂTI

• **Module 1 : Les associations syndicales de propriétaires**

○ Généralités	3'35
⇒ Sous-module 1 : Que sont les ASL ?	
○ L'objet des associations syndicales libres	8'29

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres



INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 24'20



FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.



MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM



CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS



HORAIRES

○ La définition et les caractères généraux des associations syndicales libres	5'13
⇒ Sous-module 2 : La constitution d'une association syndicale libre	
○ Les conditions de fond	7'08
○ Les conditions de forme	4'43
○ Le fonctionnement des associations syndicales libres (Partie 1)	6'01
○ Le fonctionnement des associations syndicales libres (Partie 2)	7'35
○ La publicité des associations syndicales libres	3'02
○ La disparition des associations syndicales libres	3'32
Quiz M1 (20 questions)	
20'00	

TOTAL : 1'09'18

● **Module 2 : Le démembrement de propriété**

⇒ Sous-module 1 : Les caractéristiques générales du démembrement de propriété	
○ Introduction	2'25
○ Les sources du démembrement et les droits de l'usufruitier	2'41
○ L'usufruit	8'08
○ Le nu-propiétaire	3'22
○ La valorisation des droits démembrés	4'02
⇒ Sous-module 2 : Les prérogatives et obligations des titulaires de droits démembrés sur un immeuble	
○ Les pouvoirs d'administration et de gestion des biens immobiliers démembrés	1'25
○ La conclusion, le renouvellement des baux et les assemblées de copropriétés d'immeubles démembrés	7'28
⇒ Sous-module 3 : Le droit aux revenus et l'obligation aux charges des titulaires de droits démembrés sur un immeuble	
○ Le droit aux revenus et l'obligation	

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres



INFORMATIONS

- **Public** : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis** : Aucun
- **Durée** : 24'20



FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.



MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM



CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS



HORAIRES

Libres en 5 semaines

aux charges des titulaires de droits
démembrés sur un immeuble 6'26

⇒ **Sous-module 4 : La vente de l'immeuble démembre**

○ La vente de l'immeuble démembre 3'48

⇒ **Sous-module 5 : Les incidences fiscales du démembrement de propriété**

○ Le démembrement et l'imposition des revenus 3'15

○ La réduction d'impôt et le crédit d'impôt 2'23

○ La situation de l'usufruitier au regard des revenus fonciers 8'35

○ La situation du nu-propiétaire au regard des revenus fonciers 7'13

○ Le démembrement et l'imposition des plus-values 8'53

○ La cession de biens immobiliers démembreés : détermination de la plus-value 1'17

○ Détermination de la plus-value pour la cession isolée de l'usufruit et de la nue-propriété 5'06

○ Détermination de la plus-value pour la cession conjointe de l'usufruit et de la nue-propriété 2'50

○ Détermination de la plus-value pour la cession conjointe de l'usufruit et de la nue-propriété 3'22

○ La cession de biens immobiliers démembreés : application des exonérations 3'27

⇒ **Sous-module 6 : Le démembrement et la TVA**

○ L'acquisition d'un immeuble 2'52

○ La cession d'un immeuble 7'29

⇒ **Sous-module 7 : Le démembrement et les droits d'enregistrement**

○ Le démembrement et les droits d'enregistrement 3'49

⇒ **Sous-module 8 : Démembrement et IFI**

○ Le redevable de l'IFI en cas de démembrement de propriété 5'42

○ L'assiette de l'IFI en cas de démembrement de propriété 1'55

Quiz M2 (51 questions) 51'00

★ OBJECTIFS

- Connaître le champ d'application du statut de copropriété
- Connaître les rôles et le déroulement d'une assemblée générale de copropriété
- Connaître les rôles et les distinctions entre le syndic de copropriété, le conseil syndical, le syndicat des copropriétaires et les associations syndicales libres

i INFORMATIONS

- **Public** : Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis** : Aucun
- **Durée** : 24'20

🏛️ FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

🧠 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

🗨️ CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95
E-mail :
accompagnement@evolugo.fr
NDA :
42680221468
Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

Libres en 5 semaines

TOTAL : 1'34'06

• **Module 3 : Les résidences – services**

- Introduction 2'22
- Les règles générales concernant les résidences – services 5'10
- Les résidences – services en copropriété (Partie 1) 8'13
- Les résidences – services en copropriété (Partie 2) 5'06
- Les résidences – services en copropriété (Partie 3) 2'29
- La fiscalité à la fourniture de services 8'09

Quiz M3 (12 questions) 12'00

TOTAL : 43'29

- **Test de satisfaction** 5'00

Total section 2 : 3'31'53

Total : 24'20'31

Copropriété en difficulté

(5'51'25)

COP-03

★ OBJECTIFS

- Savoir identifier les copropriétés en pré-difficulté
- Connaître les différents rôles du mandataire ad hoc
- Maîtriser les modalités de la saisine judiciaire
- Connaître le rôle du plan d'apurement

i INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 5h51

🏠 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Evolugo étudie chaque dossier individuellement et vous accompagne dans les démarches de financement.

👤 MOYENS

Pédagogiques :

- Cours théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz composé de QCU

📞 CONTACT

Tél :
01 84 80 80 95

E-mail :
accompagnement@evolugo.fr

NDA :
42680221468

Nom de l'accompagnateur :
Anthony PITKANITSOS

- Test de positionnement

5'00

Module 1 : Les copropriétés en pré-difficulté

- Qu'est-ce qu'une copropriété 10:23
- Comment identifier les copropriétés « fragiles » ? 10:38
- Quels sont les dispositifs de veille et d'observation ? 11:10
- Le mandat ad hoc 09:21
- Les modalités de la saisine judiciaire 07:59
- Quelles sont les personnes éligibles aux fonctions de mandataire ad hoc ? 06:27
- La décision du juge 04:55
- Quelle est la mission du mandataire ad hoc ? 15:01
- Quelles sont les suites du rapport ? 04:30
- Quelle est la rémunération du mandataire ad hoc ? 04:25

Module 2 : Les copropriétés en difficulté

- Introduction : l'administration provisoire 03:17
- Comment s'effectue la procédure de désignation ? 08:43
- Qui peut initier la procédure ? 05:34
- Quelles sont les modalités de la saisine ? 08:10
- Quelles sont les personnes éligibles aux fonctions d'administrateur provisoire ? 05:15
- La décision du juge 13:53
- Quelles sont les conséquences sur le mandat du syndic ? 10:21
- Quels sont les pouvoirs de l'administrateur provisoire ? 03:48
- Quelles sont les prérogatives des autres organes du syndicat ? 08:20
- Quelles sont les prérogatives des autres organes du syndicat ? 06:22
- Quelle est la mission de l'administrateur provisoire ? 08:17
- L'apurement des dettes 10:36
- Le plan d'apurement 10:43
- Le plan d'apurement 03:46
- Les rapports de l'administrateur provisoire 05:25
- Quels sont les nouveaux outils juridiques à la disposition de l'administrateur provisoire ? 13:35
- Les mesures d'accompagnement : travaux et plan de sauvegarde 07:08
- Les mesures d'accompagnement : la restructuration du syndicat 10:29
- Qu'est-ce que l'administration provisoire renforcée ? 15:38
- Comment calculer la rémunération de l'administrateur provisoire ? 10:53
- Comment calculer la rémunération de l'administrateur provisoire ? 04:06
- Le plan de sauvegarde 10:08
- La carence 08:09
- La carence 07:43
- La requalification des copropriétés très dégradées 09:40
- Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat 04:41
- Conclusion 01:23
- Quiz intermédiaire 45:00
- Test de satisfaction

5'00

Total : 5'51'25

🕒 HORAIRES

Libres en E-learning